

PREVENIR ET AGIR CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'AUDIOVISUEL BELGE FRANCOPHONE



Une initiative du collectif Elles Font des Films et de l'asbl Paye Ton Tournage

Avec le soutien du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel et la Direction de l'Egalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Avec la participation de la SACD, la SCAM, l'UPFF, l'ARRF et screen.brussels

Informations pratiques

Trois types de formations (gratuites) sont proposés en fonction de votre champ d'action professionnel :

- à destination des producteur·rice·s, uniquement pour les représentant·e·s légaux de la boîte de production (10/10 /2022 et 15/11/2022)
- à destination de toute personne travaillant dans le secteur audiovisuel (10/10 /2022 et 15/11/2022)
- à destination de futur·e·s référent·e·s anti-harcèlement et anti-sexisme, ouverte à toute personne travaillant sur les plateaux, quelque soit son poste, désireuse de faire évoluer les pratiques dans notre secteur (13/12/2022). La capacité maximale est de 15 personnes: merci de fournir une courte lettre de motivation lors de votre inscription.

Les formations se tiendront à Bruxelles (le lieu et les horaires exacts vous seront communiqués ultérieurement).

Les conditions d'inscription

La formation est strictement nominative. Pour les producteur·rice·s, une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée. L'accès à la formation pourra être refusé en cas de non présentation de ce justificatif.

Le programme des formations

- Les formatrices

Marie Becker et Marilyn Baldeck animent les formations dans le cadre du marché en cours opéré par l'AVFT pour le compte du CNC. En effet, depuis le 1er janvier 2021, en France, l'attribution et le versement de toutes les aides du CNC sont subordonnés au respect, par les employeur·euse·s du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo et de l'exploitation bénéficiaires, des obligations de prévention du harcèlement sexuel et de mise en œuvre des mesures propres à y mettre un terme, ou à le sanctionner.

➤ Les formations

Formation d'une durée 3h30 à destination des producteur·rice·s :

- définir les violences sexistes et sexuelles
- connaître les obligations des employeur·euse·s
- assurer des actions de prévention des risques professionnels
- accueillir, accompagner et orienter les victimes potentielles
- élaborer une procédure interne de signalement et de traitement de faits de harcèlement sexuel
- connaître les modes de preuves et faisceaux d'indices

Dates : 10/10/22 (14h-17h30) et 15/11/22 (9h-12h30)

Formation d'une durée de 3h30 à destination de toute personne travaillant dans le secteur audiovisuel durant laquelle vous apprendrez à:

- définir les violences sexistes et sexuelles
- signaler un comportement inapproprié
- connaître les droits des employé·e·s
- connaître les obligations des employeur·euse·s
- accueillir, accompagner et orienter les victimes potentielles
- connaître les modes de preuves et faisceaux d'indices

Dates : 10/10/22 (9h-12h30) et 15/11/22 (14h-17h30)

Formation de référent·e·s anti-harcèlement sur les plateaux de tournage
Session d'une journée durant laquelle vous apprendrez à:

- assurer des actions de prévention des risques professionnels, en collaboration avec l'employeur·euse.
- détecter et signaler les situations ou comportements à risque et mettre en place des moyens de prévention
- accueillir, accompagner et orienter les victimes potentielles
- Informer sur les divers recours non contentieux et contentieux : médiation, plainte au pénal, plainte au civil...
- Informer sur les sanctions pénales et civiles en cas de harcèlement avéré ou de harcèlement non avéré
- définir une procédure en coopération avec l'employeur·euse

Date : le 13/12/2022

Merci de vous inscrire pour le 6 octobre au plus tard concernant les formations du 10 octobre et pour le 10 novembre au plus tard concernant celles du 15 novembre et 13 décembre à cette adresse : <https://audiovisuel.cfwb.be/prevenir-et-agir-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/>

CONTACT

Elles Font Des Films | efdfprojetdelutte@gmail.com